

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-765193

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13.104

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Jdii Imane

Date de naissance : 25/07/1989

Adresse : bonchoma, Andalous 3, Résidence Jamine,
Tm 7A, App. 16

Tél. : 0662 11 2215 Total des frais engagés : 3297,8

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 29/05/2023

Nom et prénom du malade : Jdii Imane Age:

Lien de parenté :

Lui-même Compagnon Enfan

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atté médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : SAWKOUA Le : 29/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/05/23	Gynéco		600,00 DH	INP : [Signature]
				+ ecR

Hôpital Universitaire de Casablanca - Centre de Radiologie et d'Imagerie Diagnostique
Dr. FICHTALI Hassan - Radiologue Oncologique
09/05/23

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Hôpital Universitaire International Hassan II Docteur Hassan FICHTALI Radiologue 09/05/23	29/05/23	V.F	2.697,80

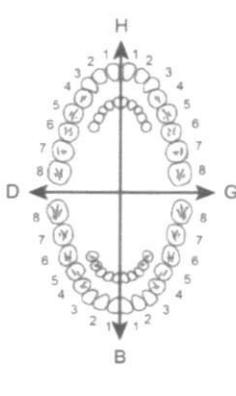
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

Coûts de la Prestation	Coûts de Soins	Coût des Travaux
		Coefficient des Travaux
		Montants des Soins
		Début d'Execution
		Fin d'Execution
		Coefficient des Travaux
		Montants des Soins
		Date du devis
		Date de l'Execution

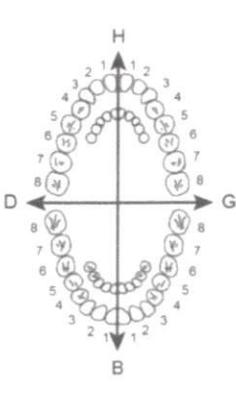


O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL MOHAMMED VI



المستشفى الجامعي
الدولي محمد السادس

ORDONNANCE

leglaissé 23

Bouskoura, le :

jeudi 27 Aout 2023

Aspect du système ovarien
avec bourse

Intralys M.

faire DRG Périnée

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Service Imagerie Médicale
Pr. FICHTALI Karima
Gynécologue-Obstétricien et Cancérologie-Gynéco-Mammaire
091172551



Echographie gynécologique

Examen réalisé par :

NOM & PRENOM :

Date :

Opérateur :

Dr Rekina

Indication : consultation gynécologique

Examen réalisé par voie : endovaginale

• Utérus :

- ▶ Position Antérieur
- ▶ Contours irréguliers, échostructure homogène.
- ▶ Endomètre : fin

• Ovaies :

- ▶ Droit : mm
- ▶ Gauche : mm

• Cul de sac de Douglas :

*lympho ovarien droite
avec bourse.
Completer pc*

Conclusion :

*lympho ovarien
avec bourse
Completer pc*

*09117251
Dr Rekina
Hôpital Universitaire International Mohammed VI*

HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI

2300246567

F A C T U R E

N° 20 675 / 2023 du 29/05/2023

Nom patient : JDII IMANE

Entrée 29/05/2023

Prise en charge : PAYANTS

Sortie 29/05/2023

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
IRM pelvienne	1.00	K	2 500.00 Sous-Total	2 500.00 2 500.00
PHARMACIE	1.00		197.80 Sous-Total	197.80 197.80
Total Frais Clinique				2 697.80

Arrêtée la présente facture à la somme de :

DEUX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT DIRHAMS QUATRE-VINGTS CENTIMES

Total 2 697.80

Encaissements	Carte Bq	Total encaissé	Solde
	2 697.80	2 697.80	0.00



HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI

2300246534

F A C T U R E

N° 20 640 / 2023 du 29/05/2023

Nom patient : **JDII IMANE**

Entrée 29/05/2023

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie 29/05/2023

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
Consultation de gynecologie-obstétrique avec echographie	1,00	K	600,00 Sous-Total	600,00 600,00
Total Frais Clinique				600,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

SIX CENTS DIRHAMS

Total 600,00

Encaissements	Carte Bq	Total encaissé	Solde
	600,00	600,00	0,00



HÔPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI

Nom du patient: JDII IMANE
Type d'examen: IRM pelvienne
Médecin traitant:

Date: 29/05/2023

:

Renseignements cliniques : Caractérisation d'un kyste ovarien droit.

Technique : séquences pondérées T1; T2, dans les 3 plans sans et avec saturation des graisses, séquences de diffusion , puis acquisition après injection de produit de contraste.

Résultats :

- L'utérus mesure 42 x 48 x 74 mm, il présente des contours réguliers, et un signal homogène. L'endomètre est fin, de signal homogène.
Absence d'épaississement cervical.
- L'ovaire gauche est de taille normale et de morphologie normale folliculaire.
- L'ovaire droit est globuleux, mesure 49 x 51 x 50 mm.
- Présence d'une principale formation intra-ovarienne droite mesurée à 33 x 49 x 50 mm, ovaire, bien limitée, en hypersignal T1 T2 et diffusion, non effacé après saturation de graisse et non rehaussée, siégeant d'un niveau liquide liquide, et contenant au niveau de son pôle inférieur d'une composante de forme irrégulière à type de franche en hyposignal T1, T2 et diffusion non rehaussée après injection de gadolinium mesuré à 10 x 17 mm. Cette formation est entourée d'une fine paroi rehaussée après injection de gadolinium.
- Il s'y associe une formation intra-ovarienne homolatérale adjacente à la formation sus-décrise, ovaire, bien limitée, en hyposignal T1 et diffusion, hypersignal T2, non rehaussée après injection de gadolinium, mesuré à 26 x 25 x 16 mm.
- Discret épanchement liquidien pelvien.
- Vessie à paroi fine et régulière, sans anomalie de signal endoluminal.
- Absence d'anomalie des parois digestives décelables à hauteur des coupes réalisées.
- Varices pelviennes.
- Absence d'adénomégalie.
- Absence d'anomalie du signal osseux suspecte.

Au total :

IRM pelvienne en faveur d'un kyste hémorragique associé à un kyste liquidien simple d'allure fonctionnel de l'ovaire droit classé O-rads 2, Aspect à recontrôler.

En vous remerciant de votre confiance
Signé : **Dr HABI J. – Dr AMRANI C.**

Hôpital Universitaire
International Mohammed VI
Route P3011 Bouskoura Casablanca Maroc

Adresse : Route P3011 Bouskoura, Casablanca, Maroc
Tél. : +212 5 29 09 11 11 / +212 5 29 09 22 22 www.hm6.ma

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Pr Assistant Dr HABI J. – Dr AMRANI C.
Radiologie
021246434